

Ivry-sur-Seine, 17 février 2014

Protocole social : les principaux points qui concernent les enseignants-chercheurs, les enseignants et les chercheurs.

Sup'Recherche-UNSA a signé, ce lundi, le protocole d'entrée en négociation sur l'agenda social avec la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Voici les principaux points de ce programme de travail qui concernent les enseignants-chercheurs, les enseignants et les chercheurs.

PRECARITE. Un état des lieux sera réalisé sur les pratiques de gestion des établissements s'agissant des chercheurs enchaînant les contrats à durée déterminée et les enseignants n'entrant pas dans le cadre de la loi du 12 mars 2012. Une sensibilisation sera conduite afin de réduire la durée d'expérience postdoctorale préalable au recrutement comme titulaire enseignant-chercheur ou chercheur. **Sup'Recherche-UNSA, qui dénonce l'institutionnalisation du recours aux contrats précaires et/ou sous payés, s'associera à toute initiative qui ira dans le sens de la résorption de la précarité.**

MUTATIONS. Afin de favoriser la mobilité des enseignants-chercheurs, différentes options seront étudiées en lien avec la CPU et les organisations syndicales. Une réflexion sera ouverte sur l'amélioration effective des possibilités de mutation. Notons que les dispositions relatives à la mutation des fonctionnaires telles que prévues par les dispositions statutaires de la fonction publique d'Etat ont d'ores et déjà été intégrées au statut des enseignants-chercheurs. Cela concerne notamment les rapprochements de conjoints et les fonctionnaires en situation de handicap. **C'était une demande forte de Sup'Recherche-UNSA qui continuera de réclamer qu'une part des recrutements soient exclusivement pourvue par voie de mutation pour les collègues qui n'entrent pas dans les catégories précitées.**

CARRIERES. Un groupe de travail se penchera sur l'avancement de carrière des enseignants-chercheurs sur l'ensemble des grades des deux corps. La réflexion portera sur la carrière des maîtres de conférences (classe normale, accès à la hors-classe) et à l'accès à la première classe des professeurs des universités. **Sup'Recherche proposera d'augmenter le nombre de promotions à la Hors Classe des Maîtres de conférences et à la 1^{ère} classe des Professeurs des Universités. Le syndicat propose également d'accélérer l'avancement de carrière par la réduction de la durée de certains échelons.** Ce groupe de travail examinera également la structure de carrière des chargés de recherches par rapport à celle des maîtres de conférences. **Sup'Recherche-UNSA réitérera sa demande de création d'une Hors Classe pour les chargés de recherche.**



PRAG/PRCE. Un groupe de travail examinera la situation des PRAG-PRCE, y compris quant au respect des aménagements de service dont ils doivent pouvoir bénéficier en cours de doctorat. **Sup'Recherche-UNSA milite pour que la recherche des PRAG et PRCE soit reconnue, que ces personnels comptent parmi les membres des unités de recherche et que ceux qui préparent une thèse obtiennent un horaire aménagé. Sup'Recherche demandera que les PRAG et PRCE bénéficient du référentiel des équivalences horaires.**

EGALITE. Sup'Recherche appuie l'ensemble des mesures précisées dans le protocole qui visent à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes et à faciliter l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'enseignement supérieur et la recherche. **Sup'Recherche-UNSA s'impliquera dans tous les groupes de réflexion qui pourront être lancés sur ces questions afin de parvenir dans les meilleurs délais à une égalité réelle.**

Sup'Recherche-UNSA, conscient des limites de l'exercice et du contexte difficile du moment, entend faire bouger les lignes de manière significative en agissant avec le souci d'obtenir du concret pour les personnels, en combinant pragmatisme et combativité.

Contact : Stéphane Leymarie, Secrétaire Général, 06 14 40 39 76

Sup'Recherche-UNSA

87 Bis, Avenue Georges Gosnat 94853 IVRY-SUR-SEINE Cedex

Tél : 01 58 46 86

www.sup-recherche.org sup-r@unsa-education.org